













Formulaire d'inscription

INFO

-  L'âge minimum pour s'inscrire est de 4 ans, aucune exception n'est autorisée.
-  Les disciplines Jiu-Jitsu Brésilien et Boxe sont accessibles dès 4 ans, tandis que Grappling et Lutte sont réservés aux 6 ans et plus.
-  Les adultes de 18 ans et plus n'ont pas accès à Boxe et MMA, uniquement aux autres disciplines (JJB, Grappling, Lutte) autorisées.
-  Pour les enfants et adolescents de 4 à 17 ans, plusieurs disciplines peuvent être choisies avec un tarif ajusté selon le sexe et le nombre de disciplines.
-  Les femmes adultes peuvent bénéficier d'un tarif réduit si elles ont un enfant déjà inscrit au club, afin de soutenir les familles.
-  Les hommes adultes peuvent bénéficier d'un tarif spécial s'ils sont étudiants, que ce soit au lycée ou à l'université.
-  Les personnes âgées de 60 ans et plus bénéficient automatiquement d'un tarif réduit pour faciliter leur participation.
-  Cardio uniquement pour les femmes à partir de 14 ans et +
-  **Un certificat médical est obligatoire pour tous les participants et doit être remis à l'entraîneur avant le début des cours.**
-  Le mode de paiement peut se faire en espèces, par chèque ou par virement bancaire, avec IBAN fourni pour ce dernier.

AIDES:

Pass'sport

Le dispositif Pass'Sport est reconduit.

Déployé à la rentrée 2025, il voit ses contours évolués dans l'identification des publics visés et le montant de l'allocation allouée (**70€**).

La mobilisation de ce dispositif de l'Etat, revêt un enjeu majeur pour inciter à la pratique d'une activité physique et sportive pour tous, et réduire les inégalités d'accès économiques et sociales aux pratiques, notamment pour les publics jeunes les plus populaires qui souhaitent pratiquer la lutte et ses disciplines associées dans un club de la **FFLDA**.

Pour toutes les informations sur le dispositif : <https://www.pass.sports.gouv.fr>

Pour connaître plus en détails le dispositif 2025, ci-dessous les informations essentielles issues du site :

Qui est concerné par le dispositif ?

Pour être à la fois plus ciblé à l'âge où la pratique sportive des jeunes décroche, autour de 14 ans, et plus incitatif, le Pass'Sport évolue en 2025. Il sera ouvert aux :

- Jeunes de 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans (6 à 19 ans AEEH, 16 à 30 ans AAH) ;
- Étudiants boursiers et bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans.

À savoir

Bénéficier du **Pass'Sport** ne vous empêche pas d'obtenir en même temps d'autres aides mises en place par votre ville, votre département ou votre région et la **Caisse d'allocations familiales (CAF)**, pour adhérer à un club ou une association sportive.

LA BAZ

Aides de la région Ile-De-France :

LABAZ – l'appli bons plans de la Région pour les 15-25 ans.

Aide de 100 euros pour l'inscription en club sportif ou culturel (**Réservée aux 15-17 ans**).

Votre photo

Nom:

Prénom:

E-mail:

Numéro de téléphone:

Numéro de fixe (facultatif):

Date de naissance (Jour/Mois/Année):

Lieu de naissance:

Adresse domicile (complète):

Sexe :

Homme

Femme

Quel sport souhaitez-vous pratiquer ?

Jiu-Jitsu Brésilien

Grappling

Lutte

Boxe (7-17 ans)

MMA (7-14 ans)

Cardio (uniquement les femmes, ados +14ans)

Conditions générales

Si mineur, à écrire: Nom Prénom du parent

Je soussigné(e) (ou représentant légal pour les mineurs), autorise ma participation (ou celle de mon enfant) aux activités de l'association, à être transporté(e) en véhicule personnel pour participer à des sorties. Boissy Association Sport Education 94 décline toute responsabilité en cas d'accident. J'autorise à faire soigner ma personne (ou mon enfant) et à pratiquer les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale selon les prescriptions médicales.

Droit à l'Image :

Je soussigné(e), représentant légal, autorise BASE 94 et sa fédération d'affiliation à réaliser et publier des prises de vues photographiques et/ou vidéo lors des séances d'activité en salle ou à l'extérieur. Dans ces conditions, l'enfant sera amené à être photographié(s) ou filmé(s) à titre gracieux. En vertu de l'article 9 du code Civil, le soussigné dispose d'un droit sur son image ainsi que l'utilisation qui en est faite.

Fait à, le

Assurances :

Les adhérents doivent disposer d'une assurance civile. Avec la licence qui vous sera délivrée, une assurance individuelle couvrant les dommages corporels vous est proposée, accompagnée d'une notice définissant d'une part les garanties du contrat et les règles de fonctionnement, et d'autre part les garanties supplémentaires pouvant être souscrites par chaque adhérent.

Si vous avez:

Le code de Pass'Sport:

Le code de LABAZ:

Comment voulez-vous régler ?

- En espèces
- Par chèque
- Par virement

Si par virement, envoyez sur IBAN: **FR76 1820 6000 5865 0058 3826 045**

Information sur les prix :

- Âge + 60 ans : 30€
- Hommes + 18 ans : 300€ (220€ si étudiant)
- Femmes + 18 ans : 150€ (50€ si enfant inscrit)
- Enfants 4-5 ans : 100€
- Enfants 6-17 ans (garçons) : 150€ (1 discipline), 220€ (+ 1 discipline)
- Enfants 6-17 ans (filles) : 100€ (1 discipline), 150€ (+ 1 discipline)
- Cardio (uniquement femmes +14 ans): 14 - 17ans: 100€, a partir de 18ans 150€
- Réduction: Pass'Sport : -70€ (si éligible)
- Réduction: LABAZ : -100€ (si éligible, 15-17 ans)